



Partagez plus qu'un espace de travail !

C'est au rez-de-chaussée de la pépinière d'entreprises ImagéTIC*, installée à la Ville-en-Bois à La Rochelle, qu'a pris place en octobre dernier un espace de travail partagé et collaboratif dédié aux métiers du numérique. Un bureau ouvert de 100 m² pouvant accueillir plus d'une vingtaine de travailleurs indépendants, télé-travailleurs ou auto-entrepreneurs. Animé par la société coopérative Working Share, c'est à la fois un lieu de travail, de rencontres, de partage d'idées et d'expériences, de coopération et de créativité. Un endroit aux couleurs pop et à l'ambiance studieuse, où nous avons rencontré Tanguy Jacquet, l'un des trois co-gérants - avec Elodie Rétel et Denis Hurtaud - de Working Share.

Working Share gère aujourd'hui deux espaces de coworking (espaces de travail collaboratif) sur l'Agglomération rochelaise. Quels sont les avantages de ce mode d'organisation du travail ?

« Quand vous êtes indépendant et que vous travaillez chez vous, vous risquez l'isolement, ainsi qu'un effacement complet de la frontière vie privée / vie professionnelle. Avec ce que cela peut entraîner comme difficultés dans les relations au sein de votre famille. Le coworking apporte du lien social et de l'entraide. Au-delà, ce type d'organisation du travail génère de l'échange, des contacts, une ouverture. »

Concrètement, comment cela fonctionne ?

« Plusieurs formules sont proposées aux coworkers qui peuvent opter pour un bureau attitré ou s'installer avec leur ordinateur portable sur l'un des postes de travail en partage. Et ce, à temps plein, à mi-temps ou à la carte. La connexion internet est comprise dans le tarif. Pour le reste, les coworkers ont accès à 3 salles de réunion, à un espace détente et un autre

pour les repas avec un coin cuisine équipée. Et aussi, au sein de notre second espace situé au village informatique des Minimes, à un espace de confidentialité pour téléphoner en toute discrétion. »

En tant que co-gérant de Working Share, quel est votre rôle ?

« Nous sommes bénévoles. Nous nous occupons des inscriptions, de l'intendance... Mais la forme coopérative de la structure fait que chacun des coworkers participe aussi à la gestion au quotidien. Et les décisions importantes sont prises en commun. Comme par exemple le choix d'intégrer ou non un nouvel adhérent. »

Les refus sont-ils fréquents ?

« Non. Mais les activités indépendantes ne sont pas toutes faites pour le coworking. Tout particulièrement celles qui se font au téléphone, comme agent commercial. Passer des appels n'est pas interdit mais il faut que cela reste discret. Nous tenons à conserver la quiétude des

lieux pour permettre aux gens de travailler dans de bonnes conditions. »

Quels types de métiers ou d'activités trouvez-vous au sein de vos deux espaces ?

« Nous avons une créatrice de bijoux, un animateur scientifique, une agence de communication, un graphiste, un rédacteur et des développeurs web, un paysagiste, un journaliste, un conseiller en études énergétiques... c'est vraiment très éclectique ! »

Rens. : La Coopérative : La Rochelle Coworking
09 73 57 90 15 - workingshare.org

* Créé en 2006 et agrandi en 2014, l'ensemble Créatio ImagéTIC® regroupe une pépinière & un hôtel d'entreprises accueillant des sociétés spécialisées dans l'image, le numérique, le développement logiciel, l'ingénierie informatique et l'espace de coworking « Working Share ».

Rens. : www.eco.agglo-larochelle.fr